

PMRA Approved French Label – BNaeem  
Sub. No. 2025-1737, 2025-05-01

**CONCENTRÉ DE FABRICATION DE SOLUTION  
VANGUARD GLYPHOSATE 62 %  
HERBICIDE**

**PRINCIPE ACTIF : Glyphosate, présent sous forme de sel d'isopropylamine 46,0 %**

**N° D'HOMOLOGATION 35493 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**ATTENTION – IRRITANT POUR LES YEUX**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION.  
UTILISER CONFORMEMENT AUX INSTRUCTIONS SUR L'ÉTIQUETTE  
SEULEMENT.  
POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT  
SEULEMENT.**

**CONTENU NET : 1 TO 1000 L**

**Distribué par:  
AGX PIONEER ENTERPRISE LIMITED  
4249 Hudson St.  
Vancouver BC V6H 3B3  
+1-778-879-1120**

**Représentant canadien :  
Hanson Industry Company  
Add: 400 Sangeet Place, Richmond, Ontario  
K0A 2Z0 Canada  
Phone: +1-519-702-2185**

PMRA Approved French Label – BNaeem  
Sub. No. 2025-1737, 2025-05-01

## **MODE D'EMPLOI**

---

**CE PRODUIT DOIT ÊTRE UTILISÉ UNIQUEMENT POUR LA FABRICATION DE PESTICIDES HOMOLOGUES EN VERTU DE LA LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES, LA LOI SUR LES ENGRAIS OU POUR LES PRODUITS HOMOLOGUES QUI SONT DESTINÉS À L'EXPORTATION.**

NE PAS rejeter d'effluent contenant ce produit dans les réseaux d'égouts, les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau.

## **MISES EN GARDE**

**PEUT IRRITER LES YEUX.**

**ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX.**

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Porter des lunettes protectrices ou un masque facial et des gants caoutchouc pendant le mélange et l'ajustement du produit, et durant les opérations du nettoyage et de la réparation de l'équipement. Se laver avec de l'eau et du savon après la manipulation.

**PREMIERS SOINS**

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INGESTION**, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Traiter selon les symptômes.

**DANGERS CHIMIQUES OU PHYSIQUES**

Les solutions à vaporiser de ce produit devraient être mélangées, emmagasinées et appliquées uniquement dans des contenants en acier inoxydable, en aluminium, en fibre de verre, en plastique ou dans des contenants en acier enduit de plastique.

**NE PAS MÉLANGER, EMMAGASINER OU APPLIQUER CE PRODUIT OU LES SOLUTIONS DE PULVÉRISATION DE CE PRODUIT DANS DES CONTENANTS OU RÉSERVOIRS À VAPORISER EN ACIER GALVANISÉ OU EN ACIER NU (SAUF POUR L'ACIER INOXYDABLE)**. Ce produit ou les solutions à vaporiser mis en contact avec de tels réservoirs ou contenants peuvent produire un mélange gazeux à base d'hydrogène, qui est très combustible. Ce mélange gazeux, s'il est exposé à une flamme nue, une étincelle, une torche de soudage, une cigarette allumée ou une autre source d'allumage, pourrait s'enflammer ou exploser en causant des blessures corporelles graves.

**ENTREPOSAGE**

Éviter de contaminer l'eau, les semences, la nourriture pour les humains ou les animaux par l'entreposage et l'élimination.

**CONSERVER À PLUS DE 0°C POUR EMPÊCHER LA FORMATION DE CRISTAUX.**

Les cristaux vont se déposer au fond. Si des cristaux se forment, laisser le produit atteindre la température de 20 C et remuer de temps à autre jusqu'à ce que les cristaux se dissolvent avant l'utilisation.

**ÉLIMINATION**

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les principes actifs et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux ou territoriaux. Pour de plus amples renseignements ainsi que pour le nettoyage des déversements, s'adresser au titulaire d'homologation et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial.

**En cas d'urgence concernant ce produit**, appeler à frais virés la société AGX PIONEER ENTERPRISE LIMITED à toute heure du jour ou de la nuit:

Accident/Déversement/Urgence médicale ..... .. 1-778-879-1120

**AVIS À L'UTILISATEUR** – Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.